Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 77 (1989)

Heft: 10

Artikel: ATD Quart-Monde : les pauvres ont une histoire

Autor: bbg

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-279150

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

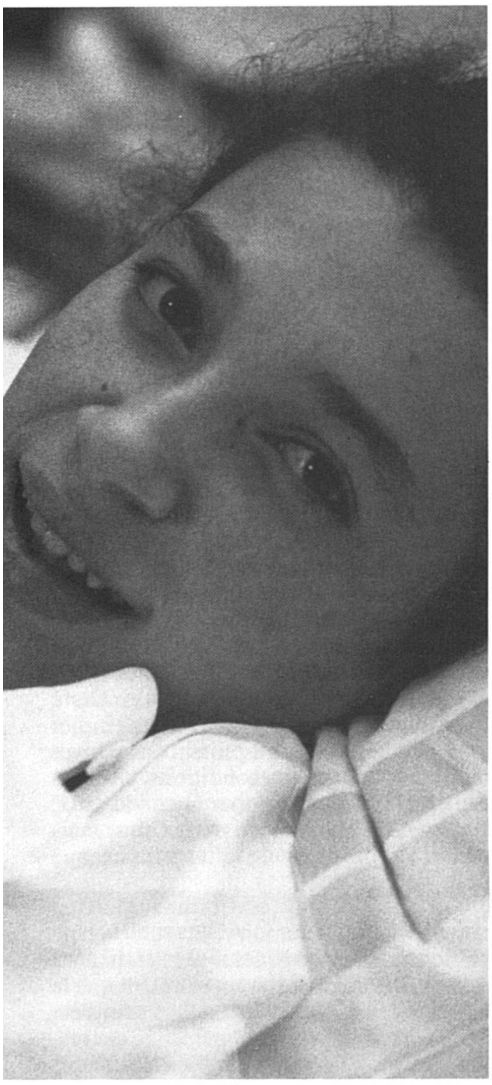

les femmes qui sont pauvres le sont en grande partie pour d'autres raisons que les hommes. C'est cela qu'il est important de dire, c'est à cela qu'il est important de remédier. **Silvia Ricci Lempen** ▶

[1] **Georges Enderle,** *Sicherung des Existenzminimums im nationalen und internationalen Kontext — eine wirtschaftsethische Studie.* Bern und Stuttgart, Haupt, 1987.

[2] **François Huber,** *Les prestations complémentaires, un moyen de lutte contre la pauvreté, in Pauvreté et Sécurité sociale,* travaux réunis par **Pierre Gilliand** à paraître début 1990 aux éditions Réalités Sociales.

[3] **Maryvonne Gognalons-Nicolet et Anne Blochet-Bardet,** *La féminisation de la pauvreté lors de l'avance en âge,* in Gérontologie et Société, 1986.

[4] **Caritas Suisse,** *Femmes et pauvreté en Suisse: causes, interdépendances,* perspectives, 1989.

[5] Une pension alimentaire due n'est pas toujours une pension alimentaire reçue. Pour aider les créancières à faire valoir leurs droits, des bureaux de recouvrement des pensions alimentaires existent, qui sont habilités également à fournir des avances. L'ouvrage de **Pierre Gilliand, Christine Schaub et Geneviève Stucki,** *Pensions alimentaires : pratiques et enjeux,* présente un bilan de l'activité de ces bureaux (éd. Réalités Sociales, 1985).

[6] **Pierre Gilliand,** *Politique sociale en Suisse,* éd. Réalités sociales, 1988.

ATD Quart-Monde : les pauvres ont une histoire

ATD pour : aide à toute détresse. Il y a les bons et les mauvais pauvres. Celles et ceux qui se rassemblent dans cette association de solidarité, ayant des antennes dans de nombreux pays, sont le plus souvent nés du mauvais côté de la barrière, voire portent sur leurs épaules le poids de quatre ou cinq générations d'échecs et de misère. Enfants en classes spéciales, difficultés de logement, d'emploi, mauvaise santé due au stress, violence engendrée par la difficulté des conditions de vie... tristes constantes dans un milieu dont Mme Blunschi, qui a reçu *Femmes Suisses* au siège suisse de Treyvaux (FR), dit lapidairement : « Il n'y a pas de misère-plancher ».

Comme les hommes, les femmes viennent là à la fois comme usagères et militantes, pour essayer de s'en sortir et aussi dans l'espoir que leur expérience serve à d'autres. En réalité, elles sont les piliers d'ATD Quart-Monde, doublement motivées, car elles ne se battent pas seulement pour elles-mêmes, mais aussi pour leurs enfants.

Mais il est difficile, terriblement difficile de se faire entendre, comprendre. Ainsi cette mère qui a lutté avec acharnement pour permettre à sa fille d'acquérir une formation commerciale. Imagine-t-on ce que cela signifie, lorsqu'on vit sous tente, qu'on est acculé à des déménagements à répétition ? La jeune fille décroche son diplôme, mais ne trouve pas de travail.

Elle tente une deuxième formation comme jardinière d'enfants, rate son examen d'entrée. On lui propose... une rente AI pour invalidité psychique, malgré son quotient intellectuel élevé ! Elle refuse, mais voilà la mère et la fille embarquées dans un conflit avec les services sociaux qui sont censés les aider...

ATD Quart-Monde, un lieu où on se bat. « Parce que vivre, c'est avoir des projets, dit Mme Blunschi. Et avoir des projets, c'est se battre pour se donner les moyens de les réaliser. »

(bbg)

Vers un 4e pilier ?

Tout individu résidant en Suisse, femme ou homme, citoyen-ne helvétique ou étranger/ère, devrait bénéficier du minimum vital, et celui-ci devrait lui être garanti en droit et non sous forme d'assistance. C'est à cela que vise le système des prestations complémentaires de l'AVS-AI, qui est destiné à couvrir les besoins vitaux des retraité-es, des invalides et des veuves[2]. D'après Georges Enderle, auteur d'une étude de référence sur la pauvreté[1], ce système pourrait servir de modèle pour la création d'un 4e pilier garantissant un revenu de base à l'ensemble de la population.

Béatrice Despland, juriste spécialisée dans les assurances sociales, est également acquise à l'idée d'un revenu minimum garanti par l'Etat. Mais sans se faire trop d'illusions : « C'est une idée qui passera difficilement le cap du parlement ».

Le système de sécurité sociale suisse a été édifié progressivement et de manière fragmentaire, ce qui s'explique par certaines spécificités de nos institutions (fédéralisme, morcellement du processus de prise de décision, etc.)[6]. Pour l'instant, la volonté politique de refondre globalement le système fait défaut. Il faut donc promouvoir des améliorations ponctuelles là où c'est possible. En ce qui concerne la situation des femmes, la priorité se situe dans le passage d'une conception où les droits de la femme mariée dérivent de ceux de son mari à une conception où des droits propres aux prestations sociales seraient garantis à chaque femme indépendamment de son état-civil. Cette conception prévaut déjà largement dans les pays qui nous entourent et sur le plan international.

(srl)

FEMMES SUISSES

ABONNEZ-VOUS !

POUR LE RECEVOIR CHEZ VOUS 1 année

Fr. 45.–

NOM : Prénom :

Adresse :

N° postal et lieu :

J'ai eu ce journal : par une connaissance ☐ Au kiosque ☐

A renvoyer à FEMMES SUISSES, case postale 323, 1227 Carouge